

Procès-Verbal
Conseil d'école n° 1
14 novembre 2023 – Dun le Poëlier

Présents :

Municipalités et SRPI :

Madame LESEURE (présidente du SRPI), Messieurs LEPREUX (maire d'Anjouin), VILLERETTE (maire de Dun le Poëlier), DION (vice-président du SRPI pour Saint Christophe en Bazelle et maire de Saint Christophe en Bazelle), Mesdames ROGER (maire d'Orville), VINCENT (vice-présidente du SRPI pour Anjouin), LACROIX (déléguée SRPI pour Anjouin), TOURATIER (déléguée SRPI pour Saint Christophe en Bazelle)

DDEN : fonction sans membre

Délégués des parents d'élèves :

Mesdames GAUDECHOUX et OROSCO, messieurs GIRAUDET, PLAT et ROCHEFORT

Enseignants du RPI : Madame COMPANYY et messieurs DULION et GARÇON

Absents et excusés : Mesdames DELCROIX (IEN), DEHAUDT (conseillère de Dun le Poëlier) et DECLERCK (déléguée suppléante des parents d'élèves de l'école de Dun le Poëlier)

Absents non excusés : Monsieur PETIT (maire de Bagneux), Madame BARBOUX MALET (maire de Sembleçay)

Le conseil d'école commence par un tour de table et par la traditionnelle question : « Souhaitez-vous faire un conseil d'école commun aux 3 écoles du RPI de Bazelle ou bien 3 conseils d'école distincts ? ». A l'unanimité, les membres du conseil d'école choisissent un conseil d'école commun.

Monsieur GARÇON remercie les différents membres présents ce soir car la réunion du conseil d'école a été reportée à la demande de sa hiérarchie suite aux événements d'Arras du 13 octobre dernier. Il présente également ses excuses aux membres liés à la commune de Saint Christophe en Bazelle car un mail a bien été envoyé à la mairie mais M GARÇON n'avait pas souvenir que la secrétaire était en vacances.

1 - Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'école

Validation à l'unanimité du PV du conseil d'école du 23 mai 2023.

2 - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du 13 octobre 2023

Taux de participation et parents élus :

Ecoles de	Dun le Poëlier	Saint Christophe en Bazelle	Anjouin
	42,11 %	48,28 %	48,65 %
Titulaire	Sophie OROSCO	Nicolas PLAT	Benoît GIRAUDET
Suppléant(e)	Rachel DECLERCK	Eric ROCHEFORT	Emilie GAUDECHOUX

Les enseignants remercient madame PINON (déléguée de l'année passée pour Dun le Poëlier) et monsieur GIRAUDET pour la mise sous enveloppe du matériel de vote.

3 - Organisation générale des écoles du RPI

Effectifs et organisation pédagogique

Les effectifs au 14 novembre 2023		
Dun le Poëlier	TPS	1
	PS	9
	MS	6
	GS	8
		soit 24 élèves
Saint Christophe en Bazelle	CE1	7
	CE2	9
		soit 16 élèves
Anjouin	CP	8
	CM1	7
	CM2	5
		soit 20 élèves

Effectif total des élèves présents sur le RPI : **60 élèves**

Les demandes liées aux services civiques ont, en partie, abouti puisque Léa TEXIER est arrivée à l'école d'Anjouin depuis le 2 octobre dernier.

Mesdames BELVAL et MANDEREAU (AESH) continuent d'intervenir à l'école d'Anjouin et de Saint Christophe en Bazelle pour la première et à l'école de Dun le Poëlier pour la seconde.

La famille EVANS devrait revenir début janvier pour 2 mois. Curtis devrait être en CE1, Marius en GS et Margot, si elle est propre, devrait pouvoir intégrer la TPS.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024 - 2025

Pour le moment, le tableau suivant indique les informations des mairies qui sont remontées jusqu'aux écoles. Les noms des enfants surlignés en jaune sont des enfants dont les fratries sont déjà scolarisées sur le RPI ou dont les parents ont déjà indiqué leur souhait de scolariser leurs enfants au sein du RPI de Bazelle.

Communes	Enfants nés en 2021 et pas scolarisés sur le RPI	Enfants nés en 2022 et pas scolarisés sur le RPI	Enfants nés en 2023 et pas scolarisés sur le RPI
ANJOUIN	Mélina DUVAL - Elena DEVELLE – Keila CAMARA MINOIS	Jules AUCHAPT, Charly DEVAILLY, Rose MAUDUIT	
BAGNEUX		Louise LECLERC Jumeaux ??? Mayel VINGERDER, Merry BENARD	Une petite fille prénommée Hope
SEMBLEÇAY	Agathe BORDAT (probablement Val Fouzon)		
SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	Lilas DALAUDIERE (sœur sur Poulaines), Lilou LAVAIRE, Lorenzo DOS REIS (frère sur Chabris), Thomas FONTAINE	Nolwenn FONTAINE	Eliott TOURATIER
DUN LE POËLIER		Hypolite et Désiré CATINEAU, Hazel GIRAUDET	Eefy KONCZ
ORVILLE			Lyana RIVAT (Graçay)

Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2023 - 2024

L'organisation actuelle :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
de 8h30 – 12h	de 8h30 – 12h	de 8h30 – 12h	de 8h30 – 12h
de 14h – 16h30	de 14h – 16h30	de 14h – 16h30	de 14h – 16h30

Un seul pôle de garderie fonctionne à l'école de Saint Christophe en Bazelle avec un accueil le matin de 7h00 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h30.

Monsieur GARÇON indique qu'une nouvelle demande de dérogation concernant les rythmes scolaires (organisation de la semaine d'école sur 4 jours et horaires « non classiques ») devra être adressée à la DSDEN par le SRPI en prévision de la rentrée 2024 – 2025. La précédente demande avait dû être adressée à la DSDEN avant mars 2021. Le prochain conseil d'école étant prévu au 19 mars prochain, il faudra peut-être l'avancer ou mettre en place un conseil d'école exceptionnel traitant uniquement de ce sujet pour respecter le calendrier à venir. Un sondage vers les familles est-il à envisager ?

Monsieur GARÇON interpelle l'assemblée par rapport au rythme actuel (en place pour la troisième année) afin que chacun(e) puisse apporter son avis. A la suite des échanges, des différents éléments et facteurs financiers, logistiques et liés à l'organisation pratique (entre autres) ainsi que des points de vue des différents membres du conseil d'école, il est convenu de traiter ce sujet ultérieurement. Cela se fera soit lors du prochain conseil d'école (dont la tenue se fera plus tôt que prévu afin de respecter les dates de demande de modification des rythmes scolaires) soit lors d'un conseil d'école exceptionnel traitant uniquement de ce sujet. Les enseignants indiqueront les modalités ultérieurement.

Madame LESEURE indique qu'un sondage sera également adressé aux familles.

Concernant cette partie, madame LESEURE précise qu'une augmentation du prix de la restauration et du service de garderie auront lieu à partir du 1^{er} janvier 2024. Ainsi, le repas coûtera 3,70 euros pour les enfants et le ticket de garderie sera à 2,00 euros (quel que soit le temps passé en garderie pour l'enfant).

Activités Pédagogiques Complémentaires

Même si les enseignants du RPI n'ont plus d'obligation d'assurer les temps d'APC (en lien avec leur fonction liée à la direction d'école) depuis l'an passé, ils travaillent auprès des élèves le nécessitant de façon régulière, voyant les bénéfices pour les élèves.

Les temps d'APC se déroulent ainsi les lundis et jeudis de 13h20 à 13h50.

Pour l'école de Dun le Poëlier :

En ce début d'année, monsieur GARÇON a fait passer et finalise des évaluations départementales en langage avec les 8 élèves de GS.

Pour l'école de Saint Christophe en Bazelle :

Les APC ont débuté à la reprise des vacances de la Toussaint les lundis et les jeudis (créneaux journaliers réservés à un niveau).

Pour les CE1, les créneaux d'APC de la période seront consacrés au renforcement de la lecture et de la fluence. Pour les CE2, les créneaux seront consacrés au domaine de l'écriture pour les élèves ayant des fragilités dans le geste graphique et surtout dans la syntaxe et la construction des phrases. Monsieur DULION indique qu'il envisage de consacrer une partie des temps d'APC à des « thématiques » ciblées : gestes de premiers secours par exemple dans le cours de l'année. Monsieur DION précise que les gendarmes peuvent éventuellement apporter leur aide sur ce sujet.

Pour l'école d'Anjouin :

En début d'année, madame COMPANYY a fait passer les évaluations nationales aux élèves de CP et travaille avec eux pour mettre en place les habitudes de travail nécessaires au cours préparatoire. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les élèves de CM1 et CM2 sont aidés dans le domaine de l'écriture ainsi que sur des notions précises. Elle envisage également d'aborder certains sujets spécifiques (sensibilisation autour du permis piéton, éducation sexuelle... avec les élèves de CM1 et CM2).

En lien avec les élèves plus en difficulté, monsieur GARÇON informe l'assemblée qu'aucun enseignant ou élève n'a participé aux stages de réussite du 23 au 26 octobre derniers.

Evaluation d'école et projet d'école

Cette année, les 3 écoles du RPI de Bazelle font partie d'un groupe de 7 établissements scolaires concernés par le dispositif « Evaluation d'école » (avec les écoles d'Ecueillé, de Val Fouzon, de la Vernelle et du RPI Heugnes – Pellevoisin).

Ce dispositif national est lié à l'article 40 de la loi pour une école de la confiance de juillet 2019. Grâce à une évaluation régulière et systématique, la finalité recherchée est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être à l'école.

Pour rappel, les objectifs prioritaires associés à la mission de service public sont :

- l'élévation du niveau général scolaire de l'ensemble des élèves,
- le développement de l'équité scolaire et de la justice sociale, de la lutte contre les inégalités,
- l'association et la responsabilisation de l'ensemble des parties prenantes,
- la construction d'une école en phase avec les grands enjeux du XXIème siècle (transitions écologique et numérique).

Les grandes étapes de l'évaluation d'école sont :

- une auto-évaluation avec la rédaction d'un rapport par les écoles concernées
- et une évaluation externe avec la restitution de conclusions et d'un rapport final.

Le travail d'auto-évaluation a déjà été engagé par les écoles concernées. Un questionnaire en ligne a été proposé aux familles des élèves et un questionnaire concernant directement les élèves leur a été soumis à partir du CP. Les enseignants espéraient une participation maximale de la part des familles car le but final est d'améliorer les conditions d'apprentissage au bénéfice des élèves mais les familles ont très peu participé : seules 18 réponses ont été enregistrées pour 60 élèves...

Le rapport final sera précédé de visites dans les écoles ainsi que d'une restitution de la part des évaluateurs externes. Comme cette restitution se fera en fin d'année scolaire, le projet d'école en œuvre actuellement va se poursuivre jusqu'en juillet 2024. Il sera revu pour la rentrée 2024 – 2025.

Ainsi, le projet actuel, actif depuis 2 ans est toujours d'actualité. 2 grands axes ont été choisis en rapport avec le contexte lié au RPI. Pour ces 2 axes, différentes actions ont été définies parmi les différentes propositions de l'administration et ces actions sont déclinées au sein du RPI de façon concrète.

Axe 1 : assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves

objectif 1 : prendre en compte le contexte général dans lequel se déroule la scolarité des élèves

stratégie 2 – renforcer la liaison inter-cycles et l'harmonisation des pratiques au sein de l'école ou du RPI pour permettre une plus grande fluidité des parcours

stratégie 3 – développer l'implication des élèves dans la vie de l'école

stratégie 5 – encourager la coopération et le tutorat en classe, favoriser l'auto-évaluation par l'élève

objectif 2 : adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves

stratégie 1 – encourager la coopération et le tutorat en classe, favoriser l'auto-évaluation par l'élève

stratégie 3 – adapter les pédagogies pour répondre aux besoins des élèves les plus fragiles

stratégie 7 – développer davantage la pédagogie de projet fondée sur le travail collectif et la coopération au sein des équipes éducatives

Axe 2 : agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

objectif 3 : développer la co-éducation et renforcer les pratiques partenariales

stratégie 2 – mettre en place des outils et actions d'accueil des parents

stratégie 4 – enrichir ou développer les outils numériques à destination des parents

stratégie 5 – associer les parents aux enjeux de l'éducation à la santé

objectif 4 : améliorer la qualité de vie à l'école

stratégie 2 – prendre en compte la parole des enfants

stratégie 3 – associer la communauté éducative au développement du bien-être de chacun

stratégie 4 – créer un esprit d'école

Les enseignants explicitent les différentes actions prévues et/ou souhaitées cette année au niveau des écoles afin de les rendre plus compréhensibles.

En parallèle du projet d'école, le thème de l'année est basé sur les contes traditionnels avec un complément autour des Jeux Olympiques 2024 (plutôt après le printemps prochain). Monsieur DION intervient pour préciser que, sur la commune de Valençay, une personne référente est là pour aider les écoles si besoin : monsieur Dominique GABILLON.

Programme pHARe

Monsieur GARÇON rappelle à l'assemblée ce qu'est ce programme (évoqué lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire passée par madame COMPANYY). Il s'agit d'un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement scolaire à l'école élémentaire (du CP au CM2). Ce plan est organisé autour de 8 piliers :

Mesurer le climat scolaire

Prévenir les phénomènes de harcèlement

Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves

Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme

Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement

Suivre l'impact de ces actions

Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources

Des référents académiques et départementaux accompagnent les équipes si besoin et les situations nécessitant de recourir à ce programme sont traitées selon un protocole spécifique. L'utilisation de la méthode de la préoccupation partagée est au cœur du traitement des situations d'intimidation et/ou de harcèlement.

L'équipe enseignante indique que 10 heures d'apprentissage annuelles seront consacrées à ce sujet chaque année pour tous les élèves du CP au CM2 (prévention du harcèlement et développement des compétences psychosociales). Les élèves de maternelle ne font pas partie du programme pHARe mais monsieur GARÇON indique que la vigilance des équipes est également engagée au quotidien par rapport à la vie en collectivité que découvrent les élèves dès la Petite voire Toute Petite Section.

Pour conclure, les enseignants précisent qu'une information a été donnée aux familles présentes lors des réunions de rentrée et qu'une information par mail a été diffusée auprès de toutes les familles par rapport

à l'existence des 2 numéros de téléphone liés à la gestion de situation de harcèlement ou de cyberharcèlement (3020 et 3018).

4 - Travaux et sécurité

Travaux

Demandes du précédent conseil d'école et nouvelles requêtes :

Pour les 3 écoles : la mise à jour des registres de sécurité actuels (en service depuis 2022). Cette demande, déjà faite lors des deux précédents conseils d'école, n'a pas été suivie d'effet. Il est demandé aux mairies de s'assurer que les entreprises venant réaliser les visites de sécurité renseignent bien les registres.

Ecole de Dun le Poëlier

Travaux en attente :

la mise en place d'un système occultant par rapport à la cantine (rideaux anti intrusion ou film anti regards) : ce dossier est du ressort de la CCPB. Il n'y a toujours pas de nouvelle par rapport à cette demande.

le changement du sol de la salle de sieste car les dalles se décollent de plus en plus et cela devient dangereux. Malgré les interventions des employés communaux, les réparations durent peu. Pas d'avancée sur ce point non plus.

la remise en état du sol de la classe : statu quo pour le moment

le retour du deuxième rack à vélo pour y ranger les porteurs : un transfert d'un rack de l'école de Saint Christophe en Bazelle devrait être possible selon madame LESEURE.

Travaux réalisés :

La ceinture en bois qui entourait la structure de jeux a été enlevée.

L'école souhaiterait :

Monsieur GARÇON souhaite que les porteurs de l'école soient révisés dans les semaines à venir (il y a une draisière à réparer au niveau de la roue arrière).

Une pompe à chaleur est en train d'être installée à l'école. Monsieur GARÇON indique qu'il n'a pas eu d'information ni formelle ni officielle quant à ces travaux qui ont quelque peu perturbé l'organisation depuis lundi. Les maires répondent qu'ils n'ont pas eu beaucoup d'informations non plus. Monsieur GARÇON demande s'il serait possible d'avoir quelques informations sur l'occupation de la salle des fêtes pour éviter qu'il ne déprogramme certaines activités quand la salle des fêtes (ou la moitié) est occupée.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

Travaux réalisés :

Un tableau blanc (venant de l'école d'Anjouin) a remplacé le tableau à craie au fond de la classe de monsieur DULION.

L'école souhaiterait :

l'installation de jeux extérieurs comme une table de ping pong. Madame LESEURE indique qu'une table de ping pong a été donnée à l'école des Sorbiers de Chabris par une association sportive.

la mise en place d'une ficelle avec des épingles pour afficher les productions des élèves

la réparation de la serrure de la porte des toilettes du fond

la réparation de la serrure de la boîte aux lettres (parfois dure et qui tourne parfois dans le vide)

le remplacement des piles ou batteries du téléphone

l'installation d'une serrure avec clé au niveau d'une armoire de sa classe

Monsieur DULION indique que le TBI de sa classe est en fin de vie. Il demande si l'investissement dans un vidéoprojecteur mobile comme à l'école d'Anjouin pourrait être envisagée. Madame LESEURE et monsieur DION répondent qu'un autre TBI très récent est opérationnel dans la seconde classe de l'école. Monsieur DULION précise qu'il a privilégié l'installation de sa classe où elle est actuellement par rapport à des soucis de sécurité.

Ecole d'Anjouin

Travaux réalisés :

Madame COMPANY remercie le SRPI et la commune d'Anjouin pour le remplacement de l'ancien TBI de sa classe par un grand tableau blanc ainsi qu'un vidéoprojecteur mobile. Des tuiles sont tombées durant les congés d'été, elles ont été remplacées.

L'école souhaiterait :

le changement des fenêtres dans le bureau et la cuisine. Ce dossier est du ressort de la CCCPB. Monsieur LEPREUX indique qu'il a renouvelé cette demande auprès des personnes concernées.

Madame COMPANY indique que des travaux liés à l'installation d'une pompe à chaleur sont en cours dans son école mais qu'elle n'a pas été informée non plus et qu'il y a un manque de chauffage à l'école depuis plusieurs jours à cause de cela.

Sécurité

Monsieur GARÇON indique que le plan Vigipirate est toujours au niveau « urgence attentat » suite au drame survenu à Arras en octobre dernier.

Les protocoles de sécurité

Les enseignants présentent les protocoles de sécurité avant signature par les différents acteurs concernés. Il n'y a pas de réels changements par rapport à l'an passé. Ces protocoles seront rapidement transmis aux familles concernées ainsi qu'au SRPI.

Les exercices de sécurité

Dun le Poëlier : un exercice incendie a eu lieu le jeudi 28 septembre dernier. Comme l'année dernière, les élèves ont été prévenus et comme l'année dernière lors de ce premier exercice, l'évacuation de l'école s'est faite grâce à la cloche de secours car le système d'alarme n'a pas fonctionné. M GARÇON en a immédiatement informé le SRPI et une fiche a été rédigée dans le DUERP et dans le RSST.

Saint Christophe en Bazelle : un exercice incendie a eu lieu le lundi 19 septembre dernier. Les élèves ont été prévenus et ils ont évacué l'école en un peu plus d'une minute après que l'alarme a retenti. Tout s'est bien déroulé.

Anjouin : l'exercice incendie a eu lieu le 19 septembre dernier dans l'après-midi. Les élèves sont sortis dans le calme en moins d'une minute. Aucun incident n'est à déclarer.

Un exercice lié au Plan Particulier de Mise en Sûreté a eu lieu dans les 3 écoles du RPI jeudi 5 octobre dernier. Ce premier exercice était basé sur une tentative d'intrusion dans chaque école avec un confinement des élèves. Le bilan est positif.

Les directrices et directeurs d'école ont été informés que, d'ici à 2028, la gestion du PPMS (dont les deux volets Attentat Intrusion et Risques Majeurs vont être regroupés sous peu) ne serait plus à leur charge mais que ce seraient les communes qui s'en occuperaient.

Monsieur DULION indique qu'il a été en contact avec l'adjudant chef BROUARD de la gendarmerie de

Chabris afin d'actualiser au mieux le PPMS attentat-intrusion. Des dysfonctionnements ont été notés : les boîtiers pour ouvrir le portail sont trop loin de la classe et de la garderie. Il faut s'absenter de la classe ou de la garderie pour ouvrir le portail. Les espaces vitrés nombreux et larges nécessiteraient l'installation de film anti-regards (ou occultants). Ces modifications sont du ressort de la CCCPB, indique madame LESEURE.

Sur le temps scolaire, Monsieur DULION demande aux familles de sonner au petit portillon devant l'école car il peut faire sortir (ou entrer) rapidement un élève depuis la porte de secours de la classe.

Les enseignants demandent aux mairies et au SRPI la transmission des documents relatifs au DTA (diagnostic technique amiante). Cette demande émane de la DSDEN de l'Indre.

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) dans les écoles

Monsieur GARÇON indique qu'une fiche liée au dysfonctionnement de l'alarme incendie a été rédigée.

Le Registre Santé et Sécurité au Travail

Monsieur GARÇON indique qu'une fiche liée au dysfonctionnement de l'alarme incendie a également été rédigée.

5 - Budget

Commandes

Les dernières commandes ont été passées fin septembre.

Les enseignants remercient le SRPI quant au maintien de la possibilité de verser une partie du budget fournitures aux coopératives scolaires pour des achats ponctuels.

Investissements et renouvellement de matériel

Monsieur GARÇON aborde la question du renouvellement de la structure de jeux de l'école (installée en 2004 ou 2005). Il pense que le Conseil National de la Refondation (CNR) éducation pourrait être utilisé pour alléger l'investissement lié au renouvellement de la structure de jeu qui est abîmée en partie. Du temps de concertation et le montage d'un projet (et donc d'un dossier) est à envisager si le SRPI est partie prenante.

ENT

Les changements au niveau de l'équipe enseignante et l'évolution sociétale amènent les enseignants à aborder à nouveau le sujet de la mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT). Ce sujet a déjà été abordé depuis deux ans mais sans concrétisation (autant de la part des enseignants que des mairies). Au niveau de la gestion des relations avec les familles, un double système fonctionne actuellement (cahier de liaison et mails). Les enseignants souhaitent que cette double gestion ne se fasse plus et soit moins lourde avec la mise en place d'un ENT. Cela permettrait, d'une part, une communication uniquement numérique entre les familles et l'école (communication des informations « quotidiennes » avec un espace type blog en plus au niveau des écoles) ainsi qu'une passerelle pour le SRPI et les mairies avec éventuellement, à terme, la gestion du côté périscolaire (cantine, garderie...). Il pourrait même être envisagé de créer un espace pour la Récré du RPI (Association des Parents d'Elèves).

Bilan des coopératives scolaires

Le bilan pour la coopérative scolaire de Dun le Poëlier s'établit comme suit pour l'année scolaire passée : 1590,60 euros en caisse avec des dépenses de 1253,88 euros et des recettes de 1242,88 euros soit un solde déficitaire de 11 euros.

M GARÇON remercie également la municipalité de Dun le Poëlier pour le versement de 150 euros à la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire de l'école de Saint Christophe en Bazelle a 1550,16 euros en caisse. Les dépenses de l'année passée s'élèvent à 1999,94 euros, les recettes ont été de l'ordre de 1931,90 euros soit un déficit de 68,04 euros.

Le bilan de la coopérative scolaire d'Anjouin concernant l'année scolaire passée est le suivant : 4 524,80 euros en caisse avec des dépenses de 2 962,38 euros et des recettes de 2 686,32 euros, soit un solde déficitaire de 276,06 euros.

6 - La vie des écoles

Le RPI

Les élèves du RPI retourneront tous à la piscine cette année. Pour le moment, ce sont les élèves de monsieur DULION qui profitent de 12 séances jusqu'aux vacances de Noël. Madame COMPANYY emmènera ses élèves entre le 9 janvier et le 26 mars 2024 (10 séances). Le créneau est le mardi après-midi cette année pour les deux classes de 14h30 à 15h30. Les élèves de maternelle iront le jeudi matin du 4 avril au 27 juin prochains (10 séances également). Des nouveaux bénévoles ont passé l'agrément en début d'année et cela fait du bien par rapport à la gestion de ce domaine. Qu'ils en soient remerciés.

La photographie scolaire a eu lieu le vendredi 20 octobre dernier.

Ecole de Dun le Poëlier

Les élèves sont retournés à la bibliothèque le lundi 25 septembre dernier. Les visites se feront au même rythme que les années précédentes toutes les 3 à 4 semaines environ. Le vote du prix Escapages aura lieu le 13 mai 2024 normalement.

Le jardinage a mobilisé les élèves depuis la rentrée (désherbage et repiquage de pieds de fraisiers ainsi que semis de salades).

Une promenade en forêt a eu lieu le vendredi 6 octobre dernier grâce à des parents accompagnateurs. Les élèves ont pu découvrir certains arbres, parler de leurs différentes parties, écouter des sons d'animaux de la forêt et ramasser du bois en vue d'un projet plastique autour de la « construction » de maisons. Monsieur GARÇON envisage de retourner sur le sentier de randonnée du Gué Rabot dans le cours de l'année pour observer les changements liés aux saisons et pour poursuivre la découverte du milieu forestier.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

Monsieur DULION envisage de réaliser des temps de cuisine avec ses élèves cette année (un moment autour de Thanksgiving avec un repas « américain » dans les semaines à venir pour débiter). Il n'envisage pas de réaliser énormément de sorties extérieures par le biais du bus car cela coûte cher pour la coopérative et des économies / rentrées d'argent doivent être réalisées pour la coopérative puisqu'il aimerait organiser dans les deux années à venir une classe verte en Auvergne (4 jours). Il faut donc envisager à l'avance ce voyage avec les dépenses (coopérative – Récré du RPI – mairies...). Ce projet serait conjoint avec l'école d'Anjouin.

D'autre part, la participation au prix Escapages sera à l'ordre du jour cette année encore et monsieur DULION envisage de participer à la journée mondiale du lait avec la laiterie de Varennes sur Fouzon (en complément d'une visite d'exploitation agricole).

Avant les vacances de la Toussaint, les élèves ont eu la visite de monsieur MARSAL et de quelques chèvres également.

Enfin, monsieur DULION ajoute qu'il est ouvert pour participer à différents projets liés à la commune de Saint Christophe en Bazelle (ainsi qu'aux communes alentours liées au RPI).

Monsieur DION indique que les activités d'accrobranches peuvent être envisagées (avec monsieur BAILLY).

Ecole d'Anjouin

Les élèves sont retournés à la bibliothèque de la commune dès le 15 septembre dernier. Ils poursuivent l'entretien des carrés de potagers : désherbage, plantations de plants de salades et graines de poireaux et d'épinards. Monsieur MARSAULT est également venu à l'école, ce qui a permis d'avoir un moment privilégié avec des chevreaux. Les élèves ont également participé à un atelier cuisine : une tatin de potiron au lard. Madame COMPANYY remercie encore les grands-mères qui ont participé à ce moment.

Pour la période à venir, l'école souhaite réaliser des cartes de vœux pour les fêtes de fin d'année et les distribuer aux habitants du bourg élargi de la commune. Monsieur LEPREUX accompagnera ce projet par rapport aux habitations accessibles à pied (adresses et nombre d'habitants). Madame COMPANYY réfléchit également à l'élaboration d'un calendrier de l'avent solidaire (avec le soutien des familles) qui permettra de réaliser un don auprès d'une association caritative (Restos du Cœur par exemple).

7 - Fête des écoles et Récré du RPI

Suite à l'assemblée générale de la Récré du RPI, le bureau a été quelque peu renouvelé cette année. Les enseignants ont eu communication du compte-rendu. Par rapport à la fête du RPI, la date retenue est le 28 juin 2024. La Récré du RPI sera l'organisatrice de ce moment qui clôturera l'année à la salle des fêtes de Dun le Poëlier.

8 - Questions et informations diverses

A la suite de la rentrée, il est apparu qu'une élève du RPI était domiciliée à Genouilly (chez sa maman) et aussi chez son papa à Dun le Poëlier. - Julien, je te laisse finir...

Pour faire suite au point concernant les rythmes scolaires, seule la date du dernier conseil d'école est indiquée : le mardi 4 juin 2024.

Madame LESEURE informe l'assemblée que, cette année, c'est la Récré du RPI qui organise et finance un spectacle lié à Noël. Il aura lieu le vendredi 22 décembre prochain le soir à la salle des fêtes d'Anjouin. Elle remercie la Récré du RPI pour la gestion de ce moment et précise que les cadeaux à destination des enfants seront distribués à la suite du spectacle.

M GARÇON indique qu'un nouveau « jeu » se développe chez les collégiens : le « jeu de la virgule ». Il risque d'arriver dans le RPI (surtout chez les plus grands a priori). Il consiste à donner deux coups secs derrière la nuque pour la faire aller très vite dans une direction, puis dans l'autre. Les risques au niveau de la nuque sont importants et ce jeu est très dangereux.

Monsieur DION prend la parole. Il est ennuyé par l'absence du corps enseignant aux commémorations du 11 novembre tout comme par la très faible participation des enfants. Un mot du SRPI avait été pourtant transmis aux familles.

Fin du conseil d'école à 20h25.

Les secrétaires : Charlyne COMPANYY

Julien DULION

François GARÇON